

PLMP

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 2 659 680 €
Siège social : 1, Cours Antoine Guichard
42000 SAINT-ETIENNE
411 142 045 R.C.S. SAINT-ETIENNE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2025**

.../...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 6 817 465,98 € en totalité au compte « report à nouveau ».

Le report à nouveau antérieur s'élevait à – 42 647 478,03 €.

En conséquence de l'affectation du résultat, le report à nouveau s'élève à – 49 464 944,01 €.

Rappel des dividendes distribués :

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

(...)

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et, notamment à Mme Claire JOANNES ou à Mme Nabila LIEVRE, assistantes juridiques, domiciliées professionnellement à SAINT ETIENNE (42000), 1 Cours Antoine Guichard.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

.../...

**Extrait certifié conforme par le Président Directeur Général
M. Michel MENNETEAU**

Signé par :

C3A3268F6A7946E...

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

PLMP

Société anonyme

1 COURS ANTOINE GUICHARD 42000 SAINT ETIENNE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Certifié conforme par le Président Directeur Général
M. Michel MENNETEAU

Signé par :

C3A3268F6A7946E...

Sommaire

Sommaire..... 2

ETATS FINANCIERS..... 3

Compte de résultat..... 4

Bilan..... 5

NOTES AUX ETATS FINANCIERS..... 6

NOTE 1. Informations générales et faits caractéristiques..... 7

NOTE 2. Règles et méthodes comptables..... 9

NOTE 3. Chiffre d'affaires..... 11

NOTE 4. Autres postes du résultat d'exploitation..... 11

NOTE 5. Résultat financier..... 12

NOTE 6. Résultat exceptionnel..... 13

NOTE 7. Variation des provisions..... 14

NOTE 8. Impôt sur les bénéfices..... 15

NOTE 9. Immobilisations incorporelles et corporelles..... 16

NOTE 10. Immobilisations financières..... 17

NOTE 11. Stocks..... 18

NOTE 12. Créances..... 19

NOTE 13. Disponibilités..... 20

NOTE 14. Comptes de régularisation..... 21

NOTE 15. Capitaux propres..... 22

NOTE 16. Provisions pour risques et charges..... 23

NOTE 17. Dettes..... 26

NOTE 18. Opérations avec les parties liées..... 27

NOTE 19. Engagements hors bilan..... 28

NOTE 20. Autres informations..... 29

NOTE 21. Evènements postérieurs à la clôture..... 30

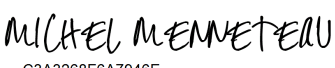
ETATS FINANCIERS

PLMP

Compte de résultat

En €		Exercice N	Exercice N-1
Chiffres d'affaires nets	Note 3	5 619 346	6 399 598
Autres produits	Note 4	720 950	317 290
Total des produits d'exploitation		6 340 296	6 716 889
Achats et variations de stocks	Note 4	4 323 076	4 830 060
Autres achats et charges externes	Note 4	2 354 298	2 455 145
Taxes	Note 4	125 205	107 197
Charges de personnel	Note 4	1 027 720	959 386
Dotations aux amortissements et provisions	Note 7	632 937	474 606
Autres charges	Note 4	16 644	56 322
Total des charges d'exploitation		8 479 881	8 882 717
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 139 585	-2 165 828
Opérations en commun			
RESULTAT FINANCIER	Note 5	-1 951 277	-1 669 704
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-4 090 863	-3 835 532
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Note 6	-2 728 918	-6 290 898
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	Note 8	-2 315	-4 376
RESULTAT NET		-6 817 466	-10 122 054

Certifié conforme par le Président Directeur Général
M. Michel MENNETEAU

Signé par :

C3A3268F6A7946E...

Bilan actif

En €		Exercice N		Exercice N-1
		Brut	Amort.	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	Note 9	759 512	759 161	351
Immobilisations corporelles	Note 9	2 750 883	1 681 077	1 069 806
Immobilisations financières	Note 10	48 709		48 709
Actif immobilisé		3 559 104	2 440 238	1 118 866
Stocks	Note 11			1 104 822
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients	Note 12	732 628	590 956	141 671
Autres créances	Note 12	2 397 609	424 825	1 972 784
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	Note 13	1 423 956		1 423 956
Charges constatées d'avance	Note 14	8 739		8 739
Actif circulant		4 562 932	1 015 782	3 547 151
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total actif		8 122 036	3 456 020	4 666 016

Bilan passif

En €		Exercice N	Exercice N-1
		Net	Net
Capitaux propres	Note 15	-46 638 444	-39 801 651
Autres fonds propres			
Provisions	Note 16	3 738 080	323 193
Dettes financières	Note 17	25 201 240	25 205 711
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		259	578
Dettes fournisseurs	Note 17	115 862	783 087
Dettes fiscales et sociales	Note 17	282 039	297 436
Dettes sur immobilisations	Note 17	2 362	19 704
Autres dettes	Note 17	21 914 476	17 304 634
Produits constatés d'avance		50 142	
Dettes		47 566 380	43 611 149
Ecarts de conversion passif			
Total passif		4 666 016	4 132 691

Certifié conforme par le Président Directeur Général
M. Michel MENNETEAU

Signé par :

C3A3268F6A7946E...

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PLMP

Certifiées conformes par le Président Directeur Général
M. Michel MENNETEAU

Signé par :

C3A3268F6A7946E...

NOTE 1. Informations générales et faits caractéristiques

PLMP ("La société PLMP " ou "PLMP") est une filiale à 66,24% de Germinal SNC ("la société Germinal SNC ou "Germinal SNC") et 33,75% de Casino Guichard-Perrachon ("La société", "le Groupe", le "groupe Casino" ou "Casino") sous contrôle de Casino Guichard-Perrachon ("La société", "le Groupe", le "groupe Casino" ou "Casino").

1.1 Informations générales

La société constituée sous forme de SA est soumise à l'impôt sur les sociétés.

Description activité

La société a exploitée les supermarchés de Carhaix, Callac et Ploubalay jusqu'au 30/11/2024. La société détient également plusieurs fonds de commerce qu'elle donne en location gérance à des franchisés.

Durée exercice

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31/12/2024.

1.2 Faits caractéristiques

L'année 2024 a été marquée par:

- La fermeture au public en date du 30/11/2024 des 3 sites CALLAC PLOUBALAY CARHAIX.
- La Cession du fonds de commerce KERLOUAN au 30/09/2024
- La Cession du fonds de commerce PLOUDALMEZEAU au 21/10/2024
- La Cession du fonds de commerce PLOUIGNEAU au 04/11/2024
- La Cession du fonds de commerce LANNILIS au 05/11/2024
- La Cession du fonds de commerce ROSCOFF au 18/12/2024
- La Cession des murs de KERLOUAN au 16/12/2024

Ces fermetures et cessions interviennent dans le cadre de la restructuration du groupe Casino avec la vente des magasins Hyper et Super.

Restructuration financière du groupe Casino et opérations sur le capital

Le 26 février 2024 le Tribunal de commerce de Paris a validé les plans de sauvegarde accélérée du Casino, Guichard-Perrachon et de ses filiales concernées (dont Casino finance), permettant la finalisation de sa restructuration financière le 27 mars 2024.

Cette opération a abouti à

Réduction de 5,1 milliards d'euros de dette, via conversion partielle en actions ;

Apport de 1,2 milliard d'euros en capital par de nouveaux investisseurs et créanciers

Refinancement de 2,7 milliards d'euros, incluant un crédit revolving et un prêt à long terme ;

Réduction et regroupement du capital pour absorber les pertes et simplifier la structure ;

Prise de contrôle par France Retail Holdings, entité de Daniel Křetínský.

Cession des hypermarchés et supermarchés de Casino France

Dans le cadre de sa restructuration et de son recentrage stratégique, le Groupe Casino a engagé, à compter du 18 décembre 2023, des négociations exclusives pour céder la quasi-totalité de ses hypermarchés et supermarchés en France.

À l'issue de ces discussions, des accords successifs ont été conclus avec Auchan Retail France, le Groupement Les Mousquetaires et Carrefour, définissant les conditions de cession de 287 magasins et leurs stations-services associées, pour une valeur d'entreprise comprise entre 1,3 et 1,35 milliard d'euros. Ces cessions constituent une opération globale et indivisible entre les différents acquéreurs.

Ces accords se décomposent comme suit :

- Une promesse unilatérale d'achat conclue avec Auchan Retail France ;
- Un protocole d'intentions avec le Groupement Les Mousquetaires, incluant un projet de promesse d'achat ;
- Un accord complémentaire signé avec Carrefour le 8 février 2024, qui reprend une partie des magasins initialement destinés au Groupement Les Mousquetaires.

Le Groupement Les Mousquetaires et Auchan se sont également engagés à :

- Reprendre l'ensemble des contrats de travail des salariés affectés aux magasins et aux stations-services, conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail ;
- Maintenir les avantages sociaux issus du statut collectif Casino pendant 15 mois, sauf si des conditions plus favorables sont applicables ou si un accord de substitution est négocié (articles L. 2261-14 et suivants du Code du travail) ;
- Favoriser la candidature de collaborateurs du groupe Casino sur des postes disponibles ou à leur offrir la possibilité de devenir chef d'entreprise d'un magasin

Un comité de suivi RH est mis en place avec les acquéreurs pour accompagner cette transition, en coordination avec les commissaires chargés de l'exécution du plan de sauvegarde accélérée.

Au total, 348 magasins ont été cédés en 2024 :

- 277 magasins vendus aux Mousquetaires, Auchan Retail France et Carrefour, conformément aux accords du 24 janvier et 8 février 2024, en trois vagues successives : 30 avril, 31 mai et 1er juillet 2024 ;
- Cession de la participation résiduelle de 51% dans 65 magasins déjà détenus à 49% par les Mousquetaires (accord du 26 mai 2023) au 30 septembre 2024 ;
- Cession de 4 supermarchés supplémentaires le 30 septembre 2024, passés sous enseignes Super U et Lidl ;
- Cession de 2 supermarchés en octobre et novembre 2024 dont 1 magasin passé sous enseigne Triangle et un autre cédé à Carrefour.

L'activité de l'ensemble des hypermarchés et supermarchés est désormais quasiment arrêtée. Il est prévu que les deux derniers supermarchés qui étaient exploités par le Groupe soient cédés au 1er trimestre 2025.

NOTE 2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2024 sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2022-01 du 11 mars 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre.

La préparation des états financiers individuels requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

La société revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques

La Direction a notamment exercé son jugement pour l'appréciation :

- de l'évaluation des créances clients,
- des hypothèses retenues dans l'évaluation des indemnités de fin de carrière

Continuité d'exploitation

La société PLMP s'appuie sur le support financier du groupe Casino.

Dans le cadre de son Plan de Sauvegarde Accélérée arrêté par le Tribunal de commerce de Paris le 26 février 2024, le Groupe a restructuré l'ensemble de son endettement financier brut (hors dettes de loyers), ce qui s'est traduit par un désendettement de 5,1 milliards d'euros hors TSSDI.

Au 31 décembre 2024, la dette financière nette du Groupe s'élève à 1,2 milliard d'euros (hors dettes de loyers) et le Groupe dispose d'une liquidité de 1,5 milliard d'euros incluant une trésorerie disponible de 0,5 milliard d'euros et des lignes de crédit confirmées pour 1,0 milliard d'euros, dont le RCF réinstallé de Monoprix (711 millions d'euros non tiré).

Les comptes consolidés du Groupe Casino ont ainsi été établis en application du principe de continuité d'exploitation en tenant compte de ses prévisions de trésorerie établies pour les 12 prochains mois. Ces prévisions sur les 12 prochains mois intègrent notamment l'accès aux lignes de financement, dans le respect des conditions bancaires, à l'issue de la période de covenant holiday qui va jusqu'au 30 septembre 2025 (non inclus).

Dans ce contexte et sur la base de son analyse de la situation financière et de la liquidité prévisionnelle du Groupe sur les 12 prochains mois, le Président a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 en application du principe de continuité d'exploitation.

Cette décision repose sur l'hypothèse que le Groupe continuera à remplir les conditions nécessaires à la poursuite de son activité et disposera des ressources financières suffisantes pour maintenir son soutien à la société PLMP, permettant ainsi à cette dernière de poursuivre son exploitation dans des conditions normales.

NOTE 3. Chiffre d'affaires

Principes comptables

Le chiffre d'affaires est reconnu soit à la date de livraison de la marchandise ou lors du passage en caisse soit à la date de réalisation de la prestation.

Le chiffre d'affaires intègre les ventes réalisées par les magasins exploités ainsi que les produits de location gérance et diverses prestations.

NOTE 4. Autres postes du résultat d'exploitation

4.1 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont constitués des transferts de charges pour 416 699 euros et d'autres produits pour 82 801.

En €

Transferts de charges	2024	2023
Autres achats et charges externes	82 000	0
Charges de personnel	246 100	0
Dotations aux amortissements et	82 319	47055
Provisions	6 280	0
TOTAL	334 699	47 055

La variation significative des transferts de charges est due à l'ensemble des fermetures, cessions et restructurations qui ont eu lieu fin 2024.

4.2 Charges de personnel et effectifs

Les charges de personnel de l'exercice sont constituées des postes suivants :

En €

Charges de personnel	2024	2023
Salaires et traitements	792 982	743 325
Charges sociales	234 738	216 062
Intéressement		
TOTAL	1 027 720	959 386

Les effectifs moyens de l'exercice ont été les suivants :

En équivalents Temps Plein

Effectif moyen salarié	2024	2023
Cadres	1	1
Agents de maîtrise	4	4
Employés	23	24
TOTAL	28	29

NOTE 5. Résultat financier

Les charges financières nettes sont composées de :

En €	2024	2023
Produits des comptes courants sur sociétés apparentées	16 118	10 251
Charges des comptes courants sur sociétés apparentées	-1 008 891	-724 070
Autres charges d'intérêts	-958 504	-955 885
TOTAL	-1 951 277	-1 669 704

NOTE 6. Résultat exceptionnel

Principes comptables

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante de la société tels que les cessions d'actifs non courants et les pertes de valeur d'actifs non courants ;
- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration (y compris les coûts de réorganisation et de changement de concept) et les provisions et charges pour litiges et risques.

Les postes significatifs du résultat exceptionnel sont :

En €	2024	2023
Amortissements dérogatoires nets des reprises	19 327	-32 756
Provisions pour risques et charges (1)	-99 063	-1 078
Charges de restructuration	-3 727 698	-47 055
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles nettes des reprises	5 537 996	-6 210 009
Cessions Actifs	-4 459 480	0
TOTAL	-2 728 918	-6 290 898

(1) Cf. détail figurant à la note 16

NOTE 7. Variation des provisions

	Montant en début d'exercice	Dotations			Apport	Reprises			Montant en fin d'exercice
		Exploitat.	Financier	Except.		Exploitat.	Financier	Except.	
En €									
Amortissements dérogatoires	145 304			36 983				56 310	125 977
Total provisions réglementées	145 304	0	0	36 983	0	0	0	56 310	125 977
Total provisions pour risques et charges (1)	323 193	126 939	0	3 411 141		122 115		1 078	3 738 080
Dépréciation immobilisations incorporelles	5 712 000	0	0	640 000	0			5 712 000	640 000
Dépréciation immobilisations corporelles	498 009	0	0	32 012	0			498 009	32 012
Dépréciation titres de participation	0								
Prov.dépréciation autres immobilisations financières	0								0
Total provisions dépréciation actif immobilisé	6 210 009	0	0	672 012	0	0	0	6 210 009	672 012
Dépréciation stocks	10 734	10 734				21 469			0
Dépréciation clients	480 344	126 865				16 253			590 956
Dépréciation autres postes de l'actif circulant	470 692	15 747	0	0	0	61 613	0	0	424 825
Total provisions dépréciation actif circulant	961 770	153 347	0	0	0	99 335	0	0	1 015 782
TOTAL GENERAL	7 640 275	280 286	0	4 120 136	0	221 450	0	6 267 396	5 551 851

(1) Cf. détail à la note 16

NOTE 8. Impôt sur les bénéfices

La société PLMP fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société-mère est CASINO GUICHARD-PERRACHON SA.

L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à CASINO GUICHARD-PERRACHON SA ne donne pas lieu à restitution sous forme de reversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance.

Dans ces conditions, la société PLMP comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant total du déficit fiscal reportable au 31/12/2024 est de 44 784 650 € dont 4 779 622 € constaté avant la période d'intégration.

8.1 Fiscalité différée

L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable s'élève à 12 469 817 €.

L'accroissement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable s'élève à 32 534 €.

La fiscalité différée est calculée sur le taux d'IS en vigueur lorsque les décalages dans le temps se retourneront.

NOTE 9. Immobilisations incorporelles et corporelles

Principes comptables

*Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Elles sont principalement composées de fonds de commerce et brevets.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

*Durée d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles

La durée d'amortissement des logiciels est de 3 ans ou 5 ans suivant la durée prévisionnelle d'exploitation des projets. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

Les amortissements pour dépréciations des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

Les durées d'amortissements retenues pour les principaux postes d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée	
Bâtiments, constructions (Gros œuvre)	50 ans	50 ans
Etanchéité toiture, protection incendie de la coque	15 ans	15 ans
Agencements constructions (second œuvre)	10 à 20 ans	10 à 20 ans
Installations électriques et installations frigorifiques	15 ans	15 ans
Matériels et outillages	5 à 15 ans	5 à 15 ans
Matériels et mobiliers de bureau	10 ans	10 ans
Matériels informatiques	5 ans	5 ans
Agencements, aménagements, installations diverses (matériels)	10 à 20 ans	10 à 20 ans

La différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement retenu fiscalement (mode dégressif ou durée fiscale moindre) est comptabilisée en provision pour amortissement dérogatoire.

*Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont affectées à des groupes d'actifs

Un groupe d'actif est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants de ceux générés par d'autres actifs

Le groupe d'actif est le site.

Afin de refléter au mieux les synergies existantes au sein du réseau, le fonds commercial est testé au niveau de la société

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, d'une recherche systématique d'indices de pertes de valeur. Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, une provision pour dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché d'un site est déterminée en retenant un pourcentage de chiffre d'affaires toutes taxes comprises apprécié en fonction de sa rentabilité.

Pour les actifs destinés à la vente, la valeur recouvrable tient compte notamment des prix prévus dans le cadre des promesses de ventes signées.

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, toute dépréciation des fonds commerciaux est irréversible.

*Cessions des immobilisations incorporelles

En cas de cession d'un établissement, une quote-part du fonds de commerce de la société fait l'objet d'une sortie d'actif. Cette quote-part correspond au prorata de la valeur vénale du fonds de commerce cédé par rapport à la valeur vénale du fonds de commerce global de la société.

9.1 Etat des valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles

En €	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Valeur brute en fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	6 706 047	2 698	5 949 233		759 512
Total immobilisations incorporelles	6 706 047	2 698	5 949 233	0	759 512
Terrains	43 152	1 737	44 199		690
Constructions	1 736 080	32 703	345 599		1 423 184
Autres immobilisations corporelles	4 559 391	245 476	3 477 857		1 327 009
Total immobilisations corporelles	6 338 623	279 916	3 867 655	0	2 750 883
TOTAL	13 044 670	245 476	9 816 888	0	3 510 394

9.2 Etat des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En €	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Montant en fin d'exercice
Amortissements des immob. incorporelles	138 677		19 516		119 161
Amortissements des immob. corporelles	4 482 567	352 652	3 186 155		1 649 064
TOTAL	4 621 244	352 652	3 205 671	0	1 768 225

La variation des provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles est détaillée en note 7

NOTE 10. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de cautions versées dans le cadre des locations pour 12 624 € et des prêts effort constructions pour 36 085 €.

Etat des valeurs brutes des immobilisations financières

En €	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Valeur brute en fin d'exercice
Prêts et autres immobilisations fin.	48 007	702	0		48 709
TOTAL	48 007	702	0	0	48 709

La variation des provisions pour dépréciation des immobilisations financières est traitée en note 7.

NOTE 11. Stocks

Principes comptables

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, et autres éléments similaires, ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

La valeur des stocks de marchandises est évaluée selon la méthode Fifo (premier entré - premier sorti).

Une dépréciation ramène le stock à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.

Décomposition des stocks

En €	2024	2023
Valeurs brutes	0	1 115 556
Dépréciations	0	10 734
VALEURS NETTES	0	1 104 822

La variation des provisions pour dépréciation des stocks est traitée en note 7.

La fermeture des sites de Carhaix, Ploubalay et Callac au 30/11/2024 expliquent l'absence de stocks à fin 12/2024.

NOTE 12. Créances

Principes comptables

* Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La provision est calculée selon une matrice utilisant des pourcentages de dépréciation de la créance en fonction de son retard de paiement.

La dépréciation est individualisée par client et le cas échéant ajustée en vue de tenir compte de certains facteurs prévisionnels portant notamment sur la situation du client, des garanties apportées ou de l'environnement économique.

* Groupes et associés

Les sociétés du groupe Casino utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement entre CASINO FINANCE (centrale de financement des entités françaises du groupe Casino) et les filiales,
- des flux de règlements de relations commerciales (marchandises, loyers...) entre les différentes sociétés du groupe Casino.

Décomposition et échéances des créances

En €	2024	2023
Clients (1)	732 628	628 113
Dépréciations	590 956	480 344
VALEURS NETTES	141 671	147 769
Créances fiscales et sociales (1)	13 569	70 946
Dépréciations		
VALEURS NETTES	13 569	70 946
Groupes et associés (1)	296 960	66 595
Dépréciations	6 691	4 376
VALEURS NETTES	290 269	62 219
Autres actifs circulants (1)	2 087 080	544 416
Dépréciations	418 134	466 315
VALEURS NETTES	1 668 946	78 101
TOTAL	2 114 455	359 036

L'ensemble des créances ont une échéance inférieure à un an.

La variation des provisions pour dépréciation des créances est détaillée en note 7.

Les produits à recevoir compris dans les créances sont composés des opérations ci-dessous
autres créances pour 15 747 €.

NOTE 13. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées des comptes bancaires.

NOTE 14. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de divers contrats de locations.

NOTE 15. Capitaux propres

15.1 Variation des capitaux propres

En €	Ouverture	Variation	Affectation des résultats	Distribution de dividendes	Clôture
Capital	2 659 680				2 659 680
Primes	0				0
Ecart de réévaluation	0				0
Réserve légale	40 843				40 843
Autres réserves	0				0
Report à nouveau	-32 525 424		-10 122 054		-42 647 478
Résultat de l'exercice	-10 122 054	-6 817 466	10 122 054		-6 817 466
Subventions d'investissement	0				0
Provisions réglementées	145 304	-19 327			125 977
TOTAL	-39 801 651	-6 836 793	0	0	-46 638 444

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire du 26/06/2024, les pertes de l'année précédente ont été affectées en report à nouveau pour 10 122 054 €.

15.2 Composition du capital social

Le capital social est composé de 166 230 actions au nominal de 16 €, dont 110 131 détenues par l'actionnaire principal Germinal, 56 098 actions détenues par Casino Guichard Perrachon, et 1 action détenue par Messidor.

NOTE 16. Provisions pour risques et charges

Principes comptables*** Indemnités de départ à la retraite**

Les salariés qui font valoir leur droit à la retraite bénéficient d'une allocation de départ en fonction de leur ancienneté.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction des hypothèses actuarielles telles que les augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ en retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

L'évaluation de cette provision a été faite selon la méthode des unités de crédit projetées avec prise en compte des charges sociales.

La variation des écarts actuariels sur les engagements de retraite est comptabilisée en résultat en application du principe du corridor avec étalement des écarts qui excèdent 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur de marché des actifs de

*** *Autres provisions pour risques et charges***

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, les provisions, le cas échéant, jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

16.1 Etat des provisions pour risques et charges

En €	Montant en début d'exercice	Dotation	Reprise (1)	Montant en fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour pensions	117 298	126 939	117 298	126 939
Autres provisions pour risques et charges	199 615	3 417 421	5 895	3 611 141
TOTAL	316 913	3 544 360	123 193	3 738 080

Le poste " autres provisions pour risques et charges" se compose principalement d'une provision relative à la restructuration pour 3 311 000 €.

16.2 Détail des indemnités de départ à la retraite

PROVISION RETRAITES <i>En € ou K€ ou M€</i>	Au 01/01	Variation exercice	Au 31/12	Ecart actuariel non comptabilisé	Engagement réel au 31/12
Valeur actuarielle des engagements (A)	117 298	9 641	126 939	- 26 534	100 405
Actifs financiers de couverture (B)					
Provision (A + B)	117 298	9 641	126 939	-26 534	100 405

VARIATION PROVISION	Coût fin.	Rdt attendu	CSR (1)	Amortissement écart actuariel	Effet réduction et variation de périmètre	Charge exercice	Verst actifs	Remboursement actifs	Presta. Versées	Variation exercice
Valeur actuarielle des engagements (A)	3 479		6 280 - 118			9 641				9 641
Actifs financiers de couverture (B)										
	3 479	0	6 280	-118	0	9 641	0	0	0	9 641

(1) CSR = Coût des Services Rendus

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice sont les suivantes :

- taux d'augmentation des salaires : 3,10%,
- âge de départ à la retraite : 64 ans,
- table de mortalité : tables TGH05 et TGF05,
- taux de charges sociales : 30,22 %,
- taux de présence : taux moyen de 2020 à 2024
- taux d'actualisation provision : 3,30 % ; taux d'actualisation coût financier : 3,80 % ; taux d'actualisation CSR : 3,30 %

NOTE 17. Dettes**Principes comptables**

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Décomposition et échéances des dettes

En €	Montants bruts en fin de l'exercice	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Montants bruts en début d'exercice
Emprunts obligataires	0	0	0	0	
Emprunts et concours bancaires	0	0	0	0	
Dettes financières diverses	25 201 240	0	0	25 201 240	25 205 711
	25 201 240	0	0	25 201 240	25 205 711
Fournisseurs	115 862	115 862	0	0	783 087
Dettes fiscales et sociales	282 039	282 039	0	0	297 436
Dettes sur immobilisations	2 362	2 362	0	0	19 704
Groupes et associés	21 892 880	21 892 880	0	0	17 263 866
Autres dettes	21 855	21 855	0	0	41 346
	22 314 998	22 314 998	0	0	18 405 439
TOTAL	47 516 238	22 314 998	0	25 201 240	43 611 150

Des emprunts ont été souscrits en 2020 auprès de Casino Finance pour 15 027 512 € et auprès de Germinal pour 9 146 602 €.

Les charges à payer comprises dans les dettes sont composées des opérations ci-dessous:

- dettes et fournisseurs et comptes rattachés pour 45 291€
- dettes fiscales et sociales pour 177 869 €
- autres dettes pour 1 028 789 €
- dettes sur immobilisations pour 2 362 €
- intérêts courus sur emprunt pour 25 132 618 €

NOTE 18. Opérations avec les parties liées

Conformément au PCG (art. 833-16), les informations sur les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou en quasi-totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité ou en quasi-totalité par une même société-mère ne sont pas mentionnées.

Il n'existe aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui ne sont pas des conditions normales de marché.

NOTE 19. Engagements hors bilan**19.1 Autres engagements**

En €

Catégories d'engagement	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
ENGAGEMENTS RECUS		
Loyers hors groupe	292 316	276 128
	292 316	276 128
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
Loyers L'immobilière Groupe	45 966	872 743
Loyers Uranie	-	58 851
	45 966	931 594
ENGAGEMENTS DONNES		
Loyers hors groupe	349 613	-
		-

19 .2 Passif éventuel

Dans le cadre normal de ses activités, la société est exposée à des actions judiciaires ainsi qu'à des contrôles fiscaux, sociaux et administratifs.

Tout risque clairement identifié et estimé avec une probabilité sérieuse de réalisation a fait l'objet d'une provision. En dehors de ces risques provisionnés, il n'existe aucun fait exceptionnel ni affaire contentieuse connue à la clôture de l'exercice, susceptible d'affecter les résultats, le patrimoine ou l'activité de la société.

NOTE 20. Autres informations

20.1 Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la société PLMP.

20.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Incluse dans un périmètre de consolidation, la société est dispensée de toute information sur les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice.

20.3 Informations sur le Groupe Consolidant

La tête de groupe est la société Casino Guichard-Perrachon SA, société anonyme à conseil d'administration (n° SIRET 554 501 171 32465), dont l'adresse est la suivante :

1, cours Antoine Guichard
42 008 Saint-Etienne cedex 2

Une copie des comptes consolidés peut être obtenue à cette adresse ou sur le site internet <https://www.groupe-casino.fr>.

NOTE 21. Evènements postérieurs à la clôture

En date du 30/01/2025 le site de PLOUGASNOU a été cédé à la société VENT D OUEST.